



## CHARTRE DU FONCTIONNEMENT DU CAR A PATTES

Ligne CAR A PATTES utilisée : .....

Nous rappelons qu'il s'agit d'un échange de service entre parents

### ENGAGEMENT DES ENFANTS

- Je m'équipe en fonction de la météo
- J'attends à mon arrêt jusqu'à ce que l'accompagnateur m'accueille dans le groupe
- On se met 2 par 2, l'accompagnateur derrière, les enfants-locomotives devant, et on circule sur le trottoir.
- J'attends sur le trottoir jusqu'à ce que l'accompagnateur m'autorise à traverser.
- J'écoute toujours les consignes de l'accompagnateur et je lui obéis.
- A l'arrivée du groupe, je rentre directement dans la cour de l'école (pour les élèves des écoles élémentaires uniquement).
- Pour le retour, si je suis en primaire, je rejoins l'accompagnateur du Car à Pattes à 16H00 dès la sortie des classes
- Si je porte un gilet jaune, j'en prends soins : je ne joue pas avec à l'école et le range dans mon cartable dès mon arrivée.
- Si je ne respecte pas ces consignes, je peux être exclu du Car à pattes.

Nom et prénom du ou des enfant(s) :

Tarnos, le :

Signature de(s) l'enfant(s) :

### ENGAGEMENT DES PARENTS

- Le groupe n'attend pas l'enfant en retard. Nous avons bien noté que notre enfant doit respecter l'horaire établi. Pour le trajet retour, nous assurerons qu'une personne l'attend à l'arrêt car à pattes mentionné sur la fiche d'inscription si nous ne souhaitons pas le laisser faire seul le trajet jusqu'au domicile.
- Nous savons qu'en cas d'imprévu (intempéries) ou manque d'accompagnateurs, le responsable de ligne pourra prendre la décision d'annuler un ramassage en prévenant chaque famille au plus tôt et jusqu'à la veille au soir.
- Nous avons bien noté que les accompagnateurs responsables ont autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité et nous rappelons à notre enfant de se comporter correctement dans le groupe et de suivre les consignes de l'accompagnateur.
- Sur le plan des assurances (responsabilité civile/accident), en tant que parent, je reste responsable de mon enfant comme lorsqu'il se rend à une invitation chez un copain. J'atteste que notre enfant est couvert par une assurance scolaire garantissant les dommages causés ou subis par l'enfant sur le trajet domicile-école. Les accompagnateurs se déchargent de toute responsabilité en cas d'incident.

Nom et prénom des parents :

Tarnos, le :

Signature des parents :

### ENGAGEMENT DES ACCOMPAGNATEURS

- J'assure à titre bénévole le rôle d'accompagnateur pour la ligne de Car à pattes pour laquelle je me suis inscrite.
- Je m'engage à répondre à la confiance que placent en moi les parents qui me confient leur(s) enfant(s).
- Je respecte les horaires de passage et le trajet de la ligne défini.
- J'accueille les enfants avec bienveillance et je m'engage à créer un climat de sécurité en respectant le code de la route et les règles élémentaires de sécurité.
- Je porte obligatoirement mon gilet de sécurité. Pour le retour, je présente mon badge « accompagnateur » aux enseignants de maternelle.
- J'accompagne les enfants jusqu'à la grille de l'école en élémentaire je les accompagne jusqu'à leur classe en maternelle.
- En cas d'imprévu majeur, je m'engage à prévenir au moins 24 heures avant le groupe de discussion de la ligne pour trouver un remplaçant ou annuler le trajet faute de remplaçant.
- J'atteste être en possession pour l'année en cours d'une assurance multirisques comportant une garantie de responsabilité civile.
- Le nombre d'accompagnateurs est de 1 pour 5 à 7 enfants suivant l'âge, 2 pour un groupe de 8 à 14 enfants.

Nom et prénom de l'accompagnateur :

Tarnos, le :

Signature de l'accompagnateur :